

**Assemblée générale annuelle du Conseil d'administration,
Mardi le 8 avril 2025, 19 h,
Centre Trois-Saisons
1390, rue Buffon**

Rencontre hybride

MEMBRES PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel
M. Laurier Bérubé
M^{me} Aline Dumont
M. Sébastien Deveault
M. Maxime Le Pluart
M^{me} Céline Auclair
M. Patrick L'Heureux
M. Constant Pilote

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M^{me} Lisa Baril Gravel

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge – Laurentien
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques

Représentants de la Commission consultative pour la qualité de l'air

20 citoyen.ne.s sont présent.e.s en salle et 6 en ligne

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux participant.e.s. Les administrateur.trice.s du Conseil se présentent aux autres membres de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Élections	19 h 03
○ Explication du déroulement des élections	
○ Appel de candidatures	
○ Présentation des candidates et des candidats	
○ Ouverture du scrutin	
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 9 avril 2024	19 h 10
○ Affaires découlant des procès-verbaux	
5. Rapport annuel et états financiers 2024	19 h 20
○ Présentation et adoption du rapport annuel	
○ Présentation et adoption des états financiers	
6. Période d'information des conseillers municipaux	19 h 45
7. Période de questions et de commentaires du public	19 h 55
8. Présentation de la commission consultative pour la qualité de l'air	20 h 05
9. Divers : gâteau 20e anniversaire	20 h 45
10. Levée de l'assemblée	20 h 50

M. Réjean Martel demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CQA-25-AGA-01

Sur une proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M^{me} Maxime Le Pluart, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ÉLECTIONS

Informations relatives au déroulement des élections

Ayant été nommé président de l'élection, M. Maxime Thibeault débute l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de sept (7) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier de l'Aéroport :

- 4 postes réservés aux femmes (deux mandats de 2 ans et deux mandats d'un an)
- 2 postes réservés aux hommes (mandats de 2 ans)
- 1 poste neutre (un mandat de 2 ans)
- Un autre poste coopté peut également compléter le conseil d'administration.

M^{me} Lisa Baril-Gravel, M. Sébastien Deveault, M. Maxime LePluart et M. Constant Pilote en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2026 inclusivement. M^{me} Lisa Baril Gravel a annoncé ce soir par courriel qu'elle se retirait du Conseil ; le Conseil salue son implication.

Appel de candidatures, présentation des candidats et scrutin

Quatre candidatures masculines ont été reçues ; deux candidatures féminines ont été reçues. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Maxime Thibeault. Il n'y a pas d'autre candidature.

Du côté féminin, M^{me} Aline Dumont et M^{me} Angélique Fortin ont déposé leur candidature. Elles partagent leurs raisons de faire partie du Conseil. Elles sont élues par acclamation. M^{me} Aline Dumont opte pour un mandat de deux ans et M^{me} Angélique Fortin opte pour un mandat d'un an.

Du côté masculin, M. Réjean Martel, M. Patrick L'Heureux, M. Patrick Auclair et M. Jean-François Perreault ont déposé leur candidature. Ils font part de leurs raisons de faire partie du Conseil. M^{me} Sayana Khuon vérifie l'identité des candidats pour que l'assemblée procède aux élections pour les trois postes élus (mandats de deux ans).

M. Réjean Martel et M. Patrick L'Heureux se voient attribuer les postes masculins, M. Patrick Auclair se voit attribuer le poste neutre et M. Jean-François Perreault se fera coopter lors de la séance suivante pour intégrer officiellement le Conseil.

On félicite les candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil de quartier de l'Aéroport compte ainsi huit membres administrateur.trice.s sur une possibilité de dix membres élu.e.s.

Il existe toujours la possibilité de coopter d'autres membres au sein du conseil d'administration jusqu'en février 2026 inclusivement.

Le scrutin prend fin.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 9 AVRIL 2024

M. Réjean Martel soumet au Conseil le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

RÉSOLUTION CQA-25-AGA-02

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Constant Pilote, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité

5. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2024

5.1 Présentation et adoption du rapport annuel

M. Réjean Martel présente le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée. Il leur donne des précisions sur certaines actions, dossiers et préoccupations citoyennes du Conseil :

- la vitesse excessive dans les rues résidentielles, notamment l'avenue Notre-Dame, les rues Benjamin-Sulte, St-Vincent, Paul-VI et le Rang Saint-Ange qui ont fait l'objet de signalement à la Ville par le Conseil;
- les inondations à répétition par la rivière Lorette dans le secteur au nord de l'Aéroport ;
- l'entretien du sentier piétonnier L'Étincelle-Trois-Saisons ;
- le PPU au sud de l'Aéroport (projet adopté le 1^{er} avril 2025);
- le développement du parc industriel Chauveau (à l'est de la route Jean-Gauvin et à l'ouest de la Route de l'Aéroport)
- le déneigement et l'asphaltage des rues ;
- les demandes d'ajout de trottoirs;
- les demandes de toponymie ;
- le projet d'endroit sécuritaire pour observer les avions près de l'Aéroport ;
- les demandes pour de meilleures voies cyclables ;
- la qualité de l'air dans le secteur Champigny ;
- la sécurité autour des écoles ainsi que le projet de sensibilisation à la vitesse sous forme d'une grande affiche et d'affichettes;
- la Table de concertation vélo.

RÉSOLUTION CQA-25-AGA-03

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2024 du CQA.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Présentation et adoption des états financiers

En l'absence de M^{me} Lisa Baril-Gravel, M. Réjean Martel présente les montants que le Conseil de quartier de l'Aéroport a reçus en 2024 ainsi que les dépenses générées durant la même année.

RÉSOLUTION CQA-25-AGA-04

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Maxime LePluart, il est résolu d'adopter les états financiers du CQA 2024.

Adoptée à l'unanimité

M. Réjean Martel souligne, au nom du Conseil, l'implication et les efforts de M. Laurier Bérubé et de M^{me} Céline Auclair, membres sortants au sein du Conseil de l'Aéroport et leur remet à chacun.e une carte de remerciements.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis Martin fait part de quelques points d'information :

- Il mentionne qu'à l'intersection des rues René-Pomerleau et Conrad-Kirouac, après analyse du service de transport, une ordonnance de circulation recommande d'enlever le *Cédez* et de le remplacer par un arrêt à l'approche sud de la rue René-Pomerleau.
- Le gouvernement provincial veut modifier la procédure de consultations publiques et procède actuellement à un sondage à ce sujet jusqu'à la fin avril.
- La Ville souhaite [réaménager les grands boulevards](#) sur son territoire ; pour le quartier de l'Aéroport, la Route de l'aéroport fait partie des artères identifiées pour être modifiées.

M. David Weiser mentionne qu'un Conseil possédant un Plan d'action peut aller chercher une subvention jusqu'à 10 000\$ pour un projet d'initiative. Il félicite tous les gens s'impliquant et s'étant impliqués au Conseil.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Des citoyens demandent des précisions à M. Louis Martin sur la consultation publique du 22 avril concernant le PPU au sud de l'Aéroport. Plusieurs informations se trouvent sur [la page de ce projet de PPU sur le site de la Ville](#).

Un citoyen se demande quand est-ce que la Ville commencera à présenter ses plans pour le réaménagement de la Route de l'Aéroport. M. Louis Martin répond que le Conseil et lui ont posé plusieurs fois la question à la Ville et rien de plus précis que «d'ici dix ans».

Un citoyen s'interroge sur l'intersection devant le Collège de Champigny qui passe d'un arrêt-stop à une lumière. Le Conseil confirme que c'est une situation embêtante, mais que cette intersection relève de la Ville de l'Ancienne-Lorette.

8. PRESENTATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITE DE L'AIR

Des représentants de la Commission, dont M. Louis Martin, viennent présenter leur exposé sur le chauffage au bois en lien avec la qualité de l'air.

M. Louis Martin présente la raison d'être de la Commission, soit de protéger la santé humaine avec la préservation de la qualité de l'air que les citoyen.ne.s respirent dans l'agglomération de Québec. Le Plan d'action pour une saine qualité de l'air 2023-2027 dans lequel s'intègre la Commission comporte 7 axes d'interventions, dont la combustion du bois.

M. Guillaume Giraud poursuit avec le mandat de la Commission, qui est de mettre en œuvre des initiatives concrètes pour réduire les émissions de particules fines avec une meilleure compréhension des enjeux et des façons de faire par les citoyens. La Commission souhaite obtenir les recommandations du Conseil de quartier et des citoyens et mobiliser ces derniers.

Les recommandations de la Ville sont de favoriser le chauffage électrique autant que possible, utiliser un appareil certifié, brûlé uniquement du bois sec et non traité, limiter la combustion lorsque nécessaire, bien entretenir l'appareil et déclarer son appareil à la Ville de Québec.

M. Christian Roberge, représentant à la Santé publique (CIUSSCN) poursuit avec la présentation des particules fines, soit les contaminants préoccupants pour la santé. Il aborde les risques de santé à long terme, l'aggravation de symptômes tels que l'asthme, les décès prématurés à cause du chauffage au bois et les coûts conséquents pour le système de santé.

Il présente aussi à l'aide d'un support visuel les concentrations de particules fines (PM_{2,5}) dans la Ville de Québec, selon les saisons et les heures de la journée. La Station Primevères présente la concentration la plus élevée, notamment en fin de journée après le retour au travail.

M. Guillaume Thibodeau Fortin présente à son tour le fonctionnement du chauffage au bois et pourquoi cela génère-t-il des particules fines. S'il y a de la fumée qui sort, il y a perte de combustion, d'argent (coût du bois) et plus de risques pour la santé. Il enchaîne avec les étapes de la combustion (déshydratation, pyrolyse et gazéification, combustion des gaz, combustion du charbon).

La présentation se termine avec le projet-pilote Primev'Air, dont l'idée préliminaire est d'impliquer et de sensibiliser la population à l'incidence directe de leur appareil de chauffage au bois sur les émissions de particules fines. Un exemple d'action pourrait être d'installer des capteurs de PM_{2,5} chez des personnes participantes.

Une période de questions s'en suit. Un citoyen s'interroge sur l'impact et le contrôle qu'il est possible de faire sur des appareils barbecue et fumoirs l'été. Les représentants répondent que le point du citoyen est pertinent et pris en compte, et que les actions de la Commission envers les appareils de chauffage au bois ciblent pour le moment un problème documenté.

Un citoyen résidant près de l'Aéroport demande des précisions sur les particules émises par les avions. Il suggère également d'ajouter les observations des citoyens (par exemple, présence d'un plafond de fumée) aux mesures des capteurs de particules.

M. Laurier Bérubé revient sur le fait que le gouvernement provincial avait demandé une étude indépendante sur les particules fines dont avait ressorti un lien entre le transport (ex. le freinage des voitures).

Un citoyen souligne que le montant de 100\$ pour retirer un poêle semble bas pour tous les efforts nécessaires pour le sortir de la maison en comparaison du maximum de 1000\$ pour le remplacement.

Le Conseil remercie les intervenants pour leur présentation.

9. DIVERS : gâteau 20e anniversaire

M. Réjean Martel mentionne qu'un gâteau est offert aux gens pour souligner les 20 ans du Conseil.

Il demande aux administrateur.trice.s de demeurer quelques minutes après l'assemblée générale annuelle, afin de procéder aux élections des postes d'officiers du Conseil.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 35.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

M. Réjean Martel, président

M^{me} Aline Dumont, secrétaire